

COVID-19 presse pro : une plateforme d'informations dédiée aux professionnels de santé

Face à la pandémie du Covid-19 , les grands titres de presse du secteur de la santé se mobilisent.

Parmi eux, Hospimedia, le Quotidien du médecin, Infirmiers.com et Décision Santé mettent ainsi à disposition gratuitement toute l'information dont les professionnels de santé ont besoin.

LE QUOTIDIEN
DU MEDECIN 

le  generaliste.fr

HOSPIMEDIA
L'actualité des territoires de santé

Le Quotidien
du pharmacien 

HOSPIMEDIA
REPONSE EXPERT

DÉCISION
STRATÉGIE 

 infirmiers.com

LE CADRE
DE SANTÉ  .com

 remede.org

réseau
HÔPITAL
& GHT
Le fil d'info des hôpitaux & GHT
www.nouveau-hopital.fr

Pour retrouver toute l'information en temps réel sur l'évolution de la crise sanitaire, une seule adresse :

<http://www.covid19-pressepro.fr>

[Une alerte e-mail](#) a également été mise en place.

COVID 19 : mise à jour du Thésaurus de cancérologie

digestive

La Société Nationale Française de Gastro-Entérologie a mis à jour le thésaurus national de cancérologie digestive au regard de l'épidémie au COVID-19.

Source : [SNFGE](#)

COVID 19 : Les conseils de l'INCa sur l'organisation des RCP

L'ACORESCA et l'INCa ont produit des conseils sur l'organisation des RCP dans le contexte de l'épidémie au COVID-19.

Dans la mesure du possible, maintenir la tenue des RCP avec un triple objectif :

- ne pas retarder la prise en charge des patients qui en ont besoin ;
- ne pas mobiliser inutilement les médecins non absolument nécessaires à la discussion ;
- ne pas favoriser la transmission du virus entre les

médecins de la RCP.

Il est vivement conseillé de privilégier la mise en place de réunions dématérialisées, en vous appuyant sur la visioconférence ou la téléconférence, y compris si les médecins exercent dans le même établissement.

Rapprochez-vous de votre 3C (Centre de Coordination en Cancérologie) et de votre Réseau Régional de Cancérologie pour savoir si des outils partagés peuvent-être utilisés ou si des organisations particulières ont été mises en place.

Si la tenue d'une RCP (entièrement ou partiellement) dématérialisée n'est pas possible, il faut dans ce cas respecter les consignes sanitaires nationales, en veillant à se tenir régulièrement informé de leur éventuelle mise à jour (<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>) : se tenir à plus d'un mètre de distance, éviter les contacts physiques, utiliser les mouchoirs jetables et éternuer dans son coude, mettre un masque et éviction au moindre doute.

Dans tous les cas, il est important :

- **d'optimiser le temps passé** par les médecins en RCP et de **privilégier les dossiers nécessitant une discussion**, les cas complexes et les dossiers de recours. Les dossiers standards seront à minima enregistrés dans les outils RCP (DCC ou outil local) ;
- **de limiter strictement le nombre de participants** aux personnes indispensables au bon fonctionnement de la RCP (quorum, expertise). Lorsque la tenue d'une RCP par visio ou téléconférence n'est pas possible, le maintien

d'une distance minimale d'un mètre entre chaque participant sera strictement observé afin de minimiser les risques de transmission.

Source : [INCa](#)